CHARTE : SENS ET OBJECTIFS DE LA LUSS

Dans la définition que l'OMS donne aujourd'hui de la santé, celle-ci est considérée non seulement comme un état de bien-être physique (absence de maladies) mais également comme un épanouissement psychique, social et culturel.

Dans le cadre de cette définition, la LUSS a pour objet de réunir les personnes physiques, usagers des services de santé, ASBL et/ou associations de fait d'usagers et de proches, afin de les rendre pleinement acteurs d'un projet de santé très largement défini et faire entendre la parole de ceux qui ne la prennent jamais. La LUSS fait sa richesse de la diversité sociale et culturelle de ses membres, du vécu et de l'expertise de chacun. Elle respecte l'autonomie et l'identité de tous ses membres.

La LUSS œuvre pour l'accès à des soins de santé de qualité pour tous, à la prise en compte des intérêts des patients et à la défense de leurs droits. Elle demande que le patient soit considéré comme partenaire à part entière dans la relation thérapeutique, et veille à valoriser la participation réelle des usagers en matière de prévention et promotion de la santé.

La LUSS met tout en place pour que les associations d'usagers des services de santé soient reconnues comme interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics et des professionnels de la santé.

La LUSS est totalement indépendante dans l'exercice de sa mission. Elle l'est en particulier de tout parti politique et de toute autre organisation à caractère syndical, philosophique ou commercial.

Je soussigné(e) : ……..
Représentant l'association : ……
Adresse : ……..
Téléphone : ……
Mail : ……..

- déclare avoir pris connaissance de la charte de la LUSS et y adhérer pleinement.
- Par ce geste l'association devient membre adhérant de la LUSS, en concordance avec les statuts de celle-ci (en annexe).

Fait à : …… Le : ……..

Signature : ……

LUSS asbl
Avenue S. Vrithoff, 123
5000 Namur
luss@luss.be
081.74.44.28

Antenne Liège
Quai Churchill, 22
4020 Liège
luss.liege@luss.be
04.247.30.57

Antenne Bruxelles
Rue Victor Oudart, 7
1030 Schaerbeek
luss.bruxelles@luss.be
02.734.13.30

www.luss.be — Numéro d'entreprise 0467 127 551 — RPM Liège Division Namur

Avec le soutien de
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Wallonie
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
INAMI
afmps